



**HAL**  
open science

## Les Gaulois contre l'Etat

Sophie Krausz

► **To cite this version:**

| Sophie Krausz. Les Gaulois contre l'Etat. *Études celtiques*, 2020, 46, pp.7-26. hal-03834130

**HAL Id: hal-03834130**

**<https://hal.science/hal-03834130>**

Submitted on 3 Jan 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# ÉTUDES CELTIQUES



# LES GAULOIS CONTRE L'ÉTAT

PAR  
Sophie KRAUSZ

## Introduction

Le titre de cet article fait écho au célèbre ouvrage de l'anthropologue français Pierre Clastres *La Société contre l'État*. Ce livre a fait grand bruit à l'époque de sa parution en 1974, d'abord dans le milieu des anthropologues puis rapidement bien au-delà, avec des résonances dans toutes les disciplines des sciences humaines s'intéressant à l'étude des systèmes politiques. Pierre Clastres affirme dans cet ouvrage qu'il n'existe pas de sociétés sans État mais des sociétés contre l'État. Cette idée originale suppose que l'État ne peut apparaître que dans des communautés qui font évoluer délibérément leur organisation vers cette forme politique. À l'inverse, elle induit que certaines sociétés se maintiennent intentionnellement dans des modèles politiques qui ne sont pas étatiques. Et si ces sociétés sont contre l'État, c'est parce qu'elles refusent et rejettent ce système politique. Pierre Clastres a élaboré cette théorie à la suite de ses recherches ethnologiques en Amérique du Sud. En effet, entre 1963 et 1968 il a vécu parmi les Guayaki<sup>1</sup>, chez les Yanomami du Venezuela puis chez les Guarani du Brésil. Les données acquises sur le terrain lui permettent alors de forger sa théorie qu'il consolide en poursuivant ses travaux sur les structures sociales des Indiens d'Amérique du Nord, en particulier les Apaches<sup>2</sup>.

Hors du contexte amérindien, l'idée de la société contre l'État constitue une formidable métaphore pour aborder la question des systèmes politiques dans les sociétés protohistoriques. C'est en effet au cours ou à la fin de la Protohistoire que l'État apparaît dans différents endroits du monde, à l'âge du Bronze ou à l'âge du Fer en Mésopotamie, en Égypte, dans le monde Égéen, en Asie Mineure, à Rome ou encore en Europe tempérée. Que s'est-il passé dans ces sociétés pour entraîner ce bouleversement ? Où et quand se situe le point de basculement vers une organisation étatique ? Ces questions constituent une énigme pour les historiens de tous les continents du monde car les conditions de la genèse de l'État sont partout obscures. En ce qui concerne l'Europe tempérée, l'avènement de l'État a longtemps été attribué aux Romains. Mais grâce aux progrès archéologiques des dernières décennies, on peut affirmer aujourd'hui qu'il y a bien eu des États pendant l'âge du Fer, contemporains de ceux des Grecs et des Romains.

Cependant, les données archéologiques montrent également que les sociétés protohistoriques ont favorisé d'autres systèmes politiques et l'État n'a été pour elles

---

1. CLASTRES, 1972.

2. CLASTRES, 1974, p. 179.

qu'une option parmi d'autres. Le point de vue que je propose dans cet article se situe à l'opposé de la vision traditionnelle des historiens du XIX<sup>e</sup> siècle qui a confiné les sociétés protohistoriques dans un système radicalement évolutionniste. En effet, on pensait autrefois que les « sociétés primitives » étaient privées de nombreux bienfaits et qu'elles se livraient à une « économie de subsistance », comme si les hommes ne pouvaient que subsister ou survivre en milieu hostile, sans État, sans écriture, sans histoire<sup>3</sup>. Dans cette conception primitiviste, l'État était considéré comme la forme suprême de la complexité politique, les autres systèmes n'étant que des paliers intermédiaires pour y parvenir. On reconnaît clairement aujourd'hui une conception forgée dans le contexte de la colonisation, une vision ethnocentriste qui cherchait à affirmer la supériorité de l'État occidental et de ses institutions. Elle n'a bien sûr plus lieu d'être aujourd'hui, mais les protohistoriens n'en ont pas tout à fait terminé avec cette image. Elle tend heureusement à s'estomper sans toutefois disparaître complètement.

À partir des connaissances archéologiques et des sources textuelles sur les sociétés protohistoriques, et en prenant également appui sur des modèles anthropologiques, l'essai d'histoire politique que je propose tentera de montrer qu'il existe peut-être une évolution de l'idéologie de l'État au cours de l'âge du Fer. Alors que les Gaulois ont fréquenté très tôt des Grecs et des Romains qui étaient organisés en États plusieurs siècles avant eux, il semble qu'ils n'aient pas été autant séduits par leurs systèmes politiques que par leurs produits commerciaux ! Que ce soit au Premier ou au Second âge du Fer, les Gaulois ont fermement conservé et entretenu leurs identités politiques et ils ont fait leurs propres choix quant à l'urbanisation et à l'État.

### **Sociétés sans État et sociétés contre l'État**

Les répercussions qu'a connues l'idée résolument moderne de Clastres dans différentes disciplines des sciences humaines permettent d'affirmer aujourd'hui qu'il y a eu un avant et un après la publication de *La Société contre l'État*. Les détracteurs de Clastres se sont demandé comment une société pouvait être définie en se positionnant contre une chose, en l'occurrence contre un système politique. Mais la question ne peut pas être posée ainsi car Clastres a bien montré que les sociétés primitives n'ont pas rejeté l'État après l'avoir connu ou côtoyé, elles l'ont rejeté parce que leur système social tout entier refusait un modèle introduisant une division entre dominants et dominés. L'anthropologue a également montré que le refus de l'État n'est en aucun cas un refus du politique, car les sociétés non étatiques sont fortement politisées. Pour elles, c'est précisément l'ensemble du corps social qui détermine la politique. Depuis *La Société contre l'État*, l'absence d'État dans les sociétés humaines ne peut plus être considérée comme une carence, un archaïsme, une sorte de niveau zéro du politique. L'absence d'État est un choix politique, ou plus précisément le choix d'un système politique différent. L'idée de la société contre l'État surgit au milieu des années 1970, une époque au cours de laquelle l'archéologie européenne est en pleine

3. CLASTRES, 1974, p. 162.

réflexion processuelle. Les archéologues s'emparent de ce concept et intègrent dès lors des problématiques plus larges s'ouvrant sur l'anthropologie. C'est une période particulièrement dynamique et bouillonnante pour l'archéologie, un processus intellectuel irréversible qui s'est prolongé par la suite et se poursuit encore aujourd'hui. Dans la continuité de Pierre Clastres, les Américains M. Sahlins, J. C. Scott et D. Graeber développent l'anthropologie anarchiste, un courant de pensée expliqué par J.-P. Demoule<sup>4</sup> dans la préface d'un ouvrage de J. C. Scott<sup>5</sup> récemment traduit en français.

Les sociétés humaines ne peuvent pas être classées de manière binaire, comme s'il y avait d'une part des sociétés à pouvoir et d'autre part des sociétés sans pouvoir. En effet, le pouvoir politique est universel, il est immanent au social, que le social soit déterminé par les liens du sang ou par une stratification qui dépasse la logique de la parenté. Au début du XX<sup>e</sup> siècle, les fonctionnalistes britanniques, E. E. Evans-Pritchard et M. Fortes en tête, ont montré que la segmentation de la société interdit toute concentration du pouvoir entre les mains d'une seule personne<sup>6</sup>. Le modèle segmentaire est un système politique à part entière, dont l'illustration la plus célèbre est celle des Nuer du Soudan étudiés au début du XX<sup>e</sup> siècle par E. E. Evans-Pritchard. Reprenant une idée d'Émile Durkheim<sup>7</sup>, l'anthropologue britannique a montré que l'organisation segmentaire acéphale des Nuer est tout aussi puissante qu'un modèle étatique malgré le fait qu'il n'y ait ni instance hiérarchique ni force coercitive dans cette société nilotique<sup>8</sup>. Chez les Nuer, la vie politique est rythmée par l'alternance des alliances et des affrontements des segments lignagers (fissions et fusions). Le système segmentaire des Nuer permet de mobiliser rapidement des milliers d'hommes en cas de conflit et de les démobiliser tout aussi vite lorsque celui-ci est terminé. Le modèle d'organisation segmentaire est un puissant moyen de régulation sociale. Il détermine un ordre égalitaire qui empêche l'émergence d'un pouvoir centralisé stable. En cela, il entretient soigneusement un modèle de société contre l'État. Ce principe reste toutefois théorique car à la suite d'Evans-Pritchard, les anthropologues qui ont étudié les sociétés africaines ont montré la complexité et la diversité des systèmes politiques de type segmentaire et l'existence de rapports de domination malgré les propriétés intrinsèques du système lignager<sup>9</sup>.

En marge des organisations segmentaires, des systèmes politiques à pouvoir centralisé existent et ont existé dans différents endroits du monde. Depuis les travaux de l'anthropologue américain E.R. Service, on les nomme chefferies. Ce terme est souvent considéré comme ambigu car dans la conception évolutionniste de Service, la chefferie correspondait à un stade d'évolution de la tribu (structure politique à caractère local) mais aussi à une marche vers l'État<sup>10</sup>. Si on s'affranchit du paradigme

---

4. DEMOULE, 2019.

5. SCOTT, 2019.

6. FORTES et EVANS-PRITCHARD, 1940.

7. DURKHEIM, 1893.

8. EVANS-PRITCHARD, 1968.

9. Cf. en particulier sur ce sujet les travaux d'E. Gellner sur les tribus berbères de l'atlas marocain (GELLNER, 2003).

10. SERVICE, 1962.

évolutionniste de la théorie de Service, le concept de chefferie demeure très pratique pour décrire un modèle politique particulièrement fréquent, aussi bien dans les sociétés passées qu'actuelles<sup>11</sup>. Contrairement aux sociétés segmentaires, les chefferies correspondent à des communautés stratifiées et se distinguent de l'État par l'absence d'un appareil de coercition. Dans les systèmes à pouvoir centralisé, l'action politique correspond à un type de relation qui s'instaure entre ceux qui détiennent le pouvoir et ceux qui ne le détiennent pas, autrement dit les gouvernants et les gouvernés. Si le pouvoir est imposé, la relation politique repose alors sur un rapport de subordination<sup>12</sup> et suppose le recours à des moyens coercitifs. En revanche, si le pouvoir est consenti, il s'appuie sur l'acceptation des gouvernés et la relation politique est alors fondée sur la réciprocité en dépit de son caractère asymétrique. Souvent considérée comme une énigme politique, cette idée a été proposée par E. de la Boétie dans son célèbre discours *La servitude volontaire ou le Contr'un* écrit vers 1549<sup>13</sup>. En effet, quels sont les mécanismes qui conduisent des hommes à se soumettre et à se résigner face à d'autres ? Comment certains hommes, autochtones ou étrangers, parviennent-ils à transgresser le principe fondamental de la « société indivisée », à dévier puis à accaparer la relation de pouvoir ? Et quels sont les moteurs qui poussent les dominés à reconnaître la légitimité des dominants, parfois sans aucune contrepartie ? L'énigme de l'émergence de l'État commence avec ces questions<sup>14</sup>.

Selon Clastres, le *consentement* est une notion capitale dans l'instauration et l'exercice du pouvoir. Dans les chefferies amérindiennes qu'il a étudiées sur le terrain, il a pu constater que l'exercice du pouvoir excluait tout recours à des moyens coercitifs et restait soumis à un contrôle permanent de la part des gouvernés. Il en a déduit et opposé deux types théoriques de sociétés : d'un côté les sociétés étatiques qui se caractérisent par la centralisation du pouvoir et le droit des gouvernants à utiliser des moyens coercitifs ; de l'autre, des sociétés qui se distinguent par les limites que les gouvernés imposent à l'exercice du pouvoir. Ces limites s'accompagnent d'une résistance des gouvernés à toute forme de contrainte ou de violence. Cette idée de Clastres s'inscrit parfaitement dans le modèle de la royauté sacrée. En effet, comme dans les chefferies amérindiennes, le pouvoir politique reste subordonné au consentement des gouvernés. Le roi est sacré et il est parfois l'incarnation d'une divinité. C'est une qualité qui lui permet de contrôler les forces naturelles comme la fécondité des femmes ou la fertilité des champs et plus généralement la prospérité de son groupe. Ce pouvoir surnaturel n'est pas dissociable de la figure royale et elle s'étiole dès que les forces physiques du roi s'affaiblissent. Le régicide rituel qui caractérise les royautés sacrées permet aux gouvernés de disposer d'un contrôle collectif total de l'ordre social, contrôle également symbolique de l'ordre naturel. Le roi divin n'est donc pas libre d'exercer la violence contre les gouvernés, ce sont au contraire les gouvernés qui l'exercent contre lui.

11. KRAUSZ, 2016, p. 297-300.

12. LEVI-STRAUSS, 1958.

13. LA BOÉTIE, [1576] 1976.

14. TESTART, 2004a ; 2004b.

## De la Heuneburg à Bourges : premières villes, premiers États au nord des Alpes

Les tombeaux princiers de la fin du Hallstatt constituent sans aucun doute l'un des aspects les plus spectaculaires de l'âge du Fer européen. Même si les interprétations des spécialistes divergent sur les raisons de l'émergence puis de la disparition des complexes princiers, tous semblent d'accord aujourd'hui sur la diversité des formes qui règne au sein de ce concept proposé initialement par W. Kimmig<sup>15</sup>. Le phénomène princier hallstattien ne s'inscrit pas dans la durée, ce ne sont que quelques générations qui le font fonctionner. Émergeant vers 600 avant J.-C. (Hallstatt D), il s'éteint vers 420 (La Tène A). Si tous les complexes princiers s'inscrivent dans cet intervalle, aucun ne se développe sur toute sa durée. Leur longévité varie en effet de 70 à 140 ans selon les sites<sup>16</sup>. Bien circonscrit sur le plan géographique, le phénomène princier se développe en périphérie de la bordure nord du massif alpin, englobant les vallées du Rhin et du Danube supérieur (Fig. 1). Le site le plus oriental serait Závist en Bohême (République tchèque), et le plus occidental, à plus de 1 000 km à l'ouest, est celui de Bourges dans le Berry. La répartition assez homogène des complexes princiers permet de penser qu'ils pouvaient contrôler des territoires contigus de 50 km de rayon environ<sup>17</sup>. Ce maillage homogène révèle l'existence d'un réseau dans lequel des flux économiques pouvaient se déployer avec des relais réguliers. Dans cette zone, une quinzaine d'établissements présente des caractères communs : le développement de liens entre les princes hallstattiens et le monde méditerranéen, en particulier grec et étrusque ; la consommation de produits exotiques comme des céramiques grecques, du corail et du vin ; enfin, le développement d'un artisanat de haute qualité destiné en partie aux échanges.

Parmi les sites correspondant à ce modèle, trois d'entre eux présentent des dimensions et des caractéristiques exceptionnelles : la Heuneburg (Herbertingen, Bade-Wurtemberg, Allemagne), Vix (Côte-d'Or) en Bourgogne et Bourges (Cher) en Berry.

**La Heuneburg** était un centre fortifié dès l'âge du Bronze moyen et final, peut-être profitait-il déjà d'une envergure régionale, voire supra-régionale<sup>18</sup>. Après un hiatus de plusieurs siècles, une agglomération se développe de manière spectaculaire vers 630/620 av. J.-C. (période IVc, début du Hallstatt D1). Dès cette époque, l'habitat s'étend dans deux secteurs distincts : une colline dominant la rive gauche du Danube, et en contrebas de cette acropole, des quartiers déployés sur les côtés ouest, nord et sud-ouest. L'acropole est fortifiée par un rempart traditionnel à caissons de terre et de bois (type *Kastenbau*), construit sur les ruines de l'ancienne fortification de l'âge du Bronze. À l'intérieur, on trouve plusieurs enclos occupés par des fermes et leurs dépendances. Vers 600 av. J.-C. (phase IVb), le rempart de l'acropole est remplacé

15. KIMMIG, 1969.

16. BRUN et CHAUME, 2013, p. 329, fig. 4.

17. BRUN, RUBY, 2008, p. 76.

18. FERNANDEZ-GÖTZ, 2014, p. 26.

par un ouvrage de type grec, exceptionnel au cœur du Bade-Wurtemberg avec son soubassement en pierre et son élévation en brique crue. Du côté regardant la ville basse, cette fortification est renforcée par dix-sept tours rectangulaires et une puissante porte fortifiée protège l'accès principal de l'agglomération. Parallèlement à la construction du nouveau rempart, l'aménagement interne du plateau change radicalement. Les maisons de la période précédente sont détruites et l'on rebâtit un habitat dense qui s'inscrit dans un réseau de rues rectilignes. La réorganisation de l'habitat, la construction d'une fortification monumentale et spectaculaire, l'installation d'ateliers et de boutiques<sup>19</sup> sont autant de transformations qui révèlent un changement politique majeur à la Heuneburg à la fin du VI<sup>e</sup> siècle av. J.-C.

La ville basse est protégée par un système de talus et de fossés formant une impressionnante fortification. Elle comprend une cinquantaine de grands îlots rectangulaires d'environ 1,5 ha séparés par des axes orthogonaux. Ils délimitent des quartiers assez réguliers comprenant des bâtiments d'habitation et leurs annexes. Au cours de la période IVb/IVa, la Heuneburg s'étendait sur une surface de 80 à 100 ha. S. Kurz estime qu'elle était peuplée par 5000 habitants au moins<sup>20</sup>. Sur l'acropole, se trouvaient les ateliers fabriquant des objets en bronze, en fer (fibules) et en céramique, des textiles et des bijoux en sapropélite. P. Brun et B. Chaume pensent qu'il pouvait s'agir d'un artisanat de cour, varié et de très haut niveau « mais dont la production demeurerait quantitativement limitée et sans retombées directes pour le reste de la population<sup>21</sup> ». La ville basse est plus vaste mais moins densément occupée. Certains auteurs évoquent un synœcisme pour expliquer sa formation, les quartiers juxtaposés ayant peut-être conservé l'organisation des trames parentales des familles d'origine<sup>22</sup>. Sur le plan fonctionnel, la ville basse concentrait des activités agricoles, contrastant avec les productions urbaines centralisées dans l'acropole. Ces différences révèlent les niveaux d'une stratification sociale, accentuée par la présence de sépultures fastueuses installées dans la périphérie de l'agglomération. En effet, plusieurs grands tertres funéraires prennent place de part et d'autre du Danube au cours de la période IV (entre 600/590 et 540/530 av. J.-C.). Vers 540/530 (transition Hallstatt D1/D2, phase IVa), la Heuneburg est détruite dans un incendie généralisé, qui ravage en particulier le centre de l'acropole, le rempart de brique crue et certains quartiers bas. Cette catastrophe entraîne une réduction de la ville basse qui ne sera jamais reconstruite. Elle se limite dès lors aux abords de la citadelle et le rempart grec détruit est remplacé par une fortification traditionnelle de terre et de bois (phase III, Hallstatt D2). De même, les grands tertres funéraires disparaissent au profit de monuments plus petits installés sur les ruines de la ville basse. L'agglomération conserve toutefois une certaine opulence, en témoigne la construction de maisons monumentales sur l'acropole. Au cours de la phase III qui suit l'incendie, les importations méditerranéennes sont particulièrement nombreuses, plus abondantes encore qu'auparavant. Mais malgré sa prospérité, la Heuneburg a perdu le caractère singulier

19. KRAUSSE *et al.*, 2016, p. 57.

20. KURZ, 2010.

21. BRUN et CHAUME, 2013, p. 338.

22. FERNANDEZ-GÖTZ, 2014, p. 30.

et original qu'elle avait au cours de la phase IV<sup>23</sup>. Vers 450 av. J.-C., une nouvelle destruction signe la disparition définitive de la Heuneburg.

**Le site de Vix (Côte-d'Or)** doit sa célébrité à la découverte en 1953 d'une tombe à char particulièrement fastueuse dans laquelle a été inhumée une femme vers 500 av. J.-C. L'histoire de ce complexe princier commence comme celle de la Heuneburg avec un site fortifié important à la fin de l'âge du Bronze et l'installation des premiers tertres de la nécropole. Après un hiatus de plusieurs siècles, le Mont Lassois qui domine la vallée de la Seine est réinvesti dans le dernier quart du VI<sup>e</sup> siècle av. J.-C. Un système de fortifications impressionnant est aménagé au sommet, sur les pentes et en contrebas de l'acropole. Cet équipement défensif comprend, comme à la Heuneburg, un rempart en briques crues<sup>24</sup>. Au sommet du mont Saint-Marcel, le plateau de 4 ha est totalement et densément occupé par des enclos délimités par des fossés. Ils sont intégrés dans un parcellaire qui comprend une grande rue de direction nord-sud partageant deux zones à peu près égales. À l'est de cette voie, des maisons d'habitation, de vastes greniers et plusieurs constructions monumentales à abside prennent place dans des parcelles rectangulaires. Au milieu du côté est, se trouve le plus grand bâtiment du plateau. Fouillé par B. Chaume entre 2004 et 2008, ses dimensions de 33 × 20 m sont hors normes tout comme sa configuration qui comprend une abside semi-circulaire à son extrémité ouest. Son architecture exceptionnelle et sa décoration d'enduits peints révèlent des fonctions prestigieuses. La découverte de fragments d'amphores vinaires de Marseille, de céramiques attiques et de quantités impressionnantes de poteries indigènes de haute qualité suggère la présence d'un ensemble palatial<sup>25</sup> au sommet de l'acropole. Même si l'organisation de Vix est différente de celle de la Heuneburg, on peut observer des analogies entre les deux sites, d'une part à travers les fortifications monumentales qui encadrent l'ensemble des zones occupées et d'autre part dans le maillage de l'espace et du réseau viaire. Comme dans le Bade-Wurtemberg, la trame parcellaire montre que le complexe princier de Vix a été conçu au sein d'un programme architectural global, et non à partir d'unités d'habitations qui se seraient juxtaposées au cours du temps. Comme à la Heuneburg, ce programme révèle la nécessité d'organiser d'une part la distribution des activités et d'autre part de coordonner les différentes strates sociales qui contribuent au fonctionnement de l'agglomération.

**Le complexe princier de Bourges** se distingue par une configuration différente de celle des ensembles princiers précédents. Son origine est ancrée dans l'histoire ancienne des clans aristocratiques du Berry dont les territoires sont perceptibles dès l'âge du Bronze<sup>26</sup>. Indépendants les uns des autres, ils constituent de petits

23. VERGER, 2015, p. 130.

24. BRUN et CHAUME, 2018, p. 377 ; CHAUME *et al.* 2020. Découvert en 2017 dans le secteur des Renards par l'équipe autrichienne dirigée par O. Urban et T. Pertlwieser, ce rempart à caissons est muni d'un soubassement en pierres surmonté de 4 à 5 assises de briques crues (inédit).

25. CHAUME et MORDANT, 2011, p. 795.

26. KRAUSZ, 2016 ; AUGIER et KRAUSZ, à paraître.

royaumes ou des chefferies autonomes qui se maintiennent durablement au cours de l'âge du Fer, révélant un puissant pouvoir territorial et foncier. Implantées dans des terroirs à fort potentiel agricole, ces communautés semblent s'être enrichies grâce à une agriculture performante qui leur a permis de se maintenir dans leurs territoires jusqu'à la fin de l'âge du Fer et même au-delà<sup>27</sup>. Au cœur de la Champagne berrichonne, le site de Bourges bénéficie de potentialités agricoles particulièrement favorables grâce aux terres calcaires bien drainées. L'abondance du minerai de fer dans les environs immédiats a dû jouer un rôle déterminant dans le choix du lieu puis dans le développement économique et politique du complexe princier. Alors que pendant des siècles, rien ne semble distinguer le pôle de Bourges de ses voisins, il se démarque par un développement spectaculaire au Hallstatt D2/D3. Des vestiges archéologiques se concentrent en effet à la confluence de l'Yèvre et de l'Auron, sur un promontoire de 39 ha dominant la Champagne. Comme à la Heuneburg et à Vix, les élites se font enterrer dans de grands tertres construits dans la périphérie de ce promontoire. Sur cette acropole, l'habitat est dense et s'implante sur des terrasses artificielles spécialement aménagées. Il comprend des bâtiments construits sur sablières basses dont les sols sont constitués de gravillons calcaires damés et les murs décorés d'enduit peint. Contrairement à la Heuneburg et à Vix, aucun vestige de fortification n'a été découvert à ce jour à Bourges, ni sur le promontoire, ni en contrebas<sup>28</sup>. L'habitat de l'acropole s'inscrit dans un parcellaire structuré qui se maintient pendant environ un siècle malgré deux épisodes d'incendies qui détruisent les bâtiments, reconstruits toutefois aussitôt aux mêmes emplacements. Les niveaux d'occupation ont livré un riche mobilier comprenant des importations méditerranéennes. Comme à la Heuneburg, L. Augier soupçonne l'existence d'un « artisanat de cour » alimentant une économie de biens de prestige dont font partie certains objets exceptionnels comme le « cratère » en argile du collège Littré<sup>29</sup>. En contrebas de l'acropole, les faubourgs artisanaux sont désormais bien connus à Bourges, en particulier grâce à la fouille extensive de Port-Sec qui a livré de grandes quantités de déchets de l'artisanat du fer et du bronze, notamment des fibules à timbale en cours de fabrication retrouvées par centaines, des bracelets en roche noire, des fours de potier et des objets en matière osseuse<sup>30</sup>. Grâce à l'étude de l'abondant mobilier céramique, L. Augier propose une chronologie affinée du complexe de Bourges. Elle montre que les vestiges propres à la résidence princière occupant le promontoire sont datés du Hallstatt D2-D3 (525-475 av. J.-C.), alors que la phase de pleine activité des quartiers artisanaux périphériques est décalée à La Tène A1<sup>31</sup> (475-425 av. J.-C.). L'abondant mobilier domestique ainsi que les traces de bâtiments indiquent que les artisans vivaient sur les lieux de production. La découverte d'amphores massaliètes, étrusques et grecques mais également de céramiques attiques révèle l'aisance des artisans qui vivaient et travaillaient dans

27. KRAUSZ, 2016, p. 282 ; KRAUSZ, 2020.

28. RALSTON, 2010 ; RALSTON, à paraître.

29. AUGIER *et al.*, 2012, fig. 21-24.

30. AUGIER *et al.*, 2009 ; AUGIER *et al.*, 2012 ; AUGIER et KRAUSZ, 2012.

31. AUGIER, 2012, p. 316.

ce quartier<sup>32</sup>. Ces faubourgs, qui accueillent à la fois les installations artisanales et funéraires, s'étendent sur une surface d'au moins 200 ha autour de l'acropole. Cette configuration, associant nécropoles, habitats et quartiers artisanaux sur plusieurs dizaines ou centaines d'hectares dans la périphérie de l'acropole est comparable au modèle de la Heuneburg. Mais la principale question qui se pose à Bourges est celle de l'autonomie de ces quartiers périphériques par rapport à la résidence princière installée à l'origine sur l'acropole. Les populations qui vivaient et travaillaient dans les faubourgs artisanaux ont pu se trouver dans la dépendance économique et politique des familles installées sur l'acropole au Hallstatt D3. Mais si la résidence princière n'existait plus sur le promontoire à La Tène A, ce que tendent à montrer les données archéologiques actuelles, le développement des quartiers périphériques pourrait plutôt correspondre à l'expansion d'une agglomération autonome. Cette agglomération a-t-elle été développée par les princes eux-mêmes, délaissant l'acropole pour s'installer dans la plaine ? À moins que les artisans aient ravi le pouvoir des princes pour prendre le contrôle de la production et des échanges économiques...

## La société hallstattienne contre l'État ?

Sur le plan économique, les communautés nord-alpines entretiennent des contacts intensifs avec les Étrusques et le monde méditerranéen dès l'émergence des complexes princiers. Ces relations ne sont toutefois pas nouvelles, elles existent depuis le VII<sup>e</sup> siècle av. J.-C. au moins. Mais deux critères les distinguent des périodes précédentes : d'abord l'intensité et la durabilité des contacts, ensuite le fait que ces liens soient réservés aux élites hallstattiennes qui proposent leurs précieux minerais, leurs lingots, du sel et peut-être des esclaves en échange des produits de luxe des Méditerranéens. L'intérêt pour l'exotisme ne se limite toutefois pas aux produits matériels. Il s'exprime également à la Heuneburg à travers le rempart grec de la phase IVb. Ce monument de brique crue, unique en Europe continentale, montre en effet l'attrance des élites hallstattiennes pour la culture et l'architecture des Grecs du VI<sup>e</sup> s. av. J.-C.

En marge de ces évolutions économiques et sociales se pose la question des systèmes politiques qui ont provoqué ou accompagné les transformations que l'archéologie met en évidence dans les sociétés hallstattiennes nord-alpines. Dans tous les cas connus, les complexes princiers se forment sur des sites déjà occupés au début de l'âge du Fer, voire dès le Bronze final. Dans la plupart des cas, des tombes fastueuses sous tumulus révèlent la présence d'élites aristocratiques implantées anciennement. L'émergence du phénomène princier n'est donc pas liée à l'irruption brutale de populations étrangères suite à des conquêtes territoriales. Il s'agit plutôt d'un changement de système politique que provoquent des communautés déjà ancrées, souveraines sur leur territoire et comportant une forte composante aristocratique.

32. ROURE, 2012 ; TICHIT, 2012.

À la Heuneburg et à Bourges, ces communautés sont connues dès le Bronze final et le système qui les régit avant la mutation politique pourrait correspondre à celui de la tribu (*local group*) ou de la chefferie (*chiefdom*<sup>33</sup>). La différence entre ces deux systèmes est l'absence de pouvoir centralisé dans la tribu et sa présence dans la chefferie. En effet, le roi-prêtre symbolise dans la chefferie le caractère indissociable des pouvoirs politiques et religieux. Pour identifier les modèles politiques qui ont précédé l'émergence des complexes princiers, il faudrait que nous soyons capables de reconnaître la présence de ces rois-prêtres. En l'absence de textes, les symboles de la religion sont difficiles à déchiffrer et les figures emblématiques des chefferies potentielles, en l'occurrence les rois-prêtres (ou reines-prêtresses), ne sont pas formellement identifiables avec certitude dans les sociétés de la fin de l'âge du Bronze et du début de l'âge du Fer. En analysant les pratiques funéraires, on relève toutefois des indices à travers l'armement, la présence d'un char cérémoniel, la parure ou le vêtement<sup>34</sup>. Certaines sépultures contiendraient des instruments liés à des pratiques sacrificielles comme l'a suggéré L. Pauli à propos de la tombe du prince de Hochdorf<sup>35</sup>. Il met en effet en évidence sur la caisse du char, à côté des bassins en bronze et des coupes, une panoplie d'instruments utilisés pour l'abattage et le dépeçage des animaux (plusieurs couteaux en fer, une grande hache et un instrument en bois de cerf). Selon O. Buchsensschutz<sup>36</sup>, les outils de boucherie pourraient révéler le rôle de sacrificateur du prince de Hochdorf, une charge sacerdotale qui pouvait être intimement liée à sa fonction politique.

Sur le plan politique, il est probable que tous les complexes princiers n'ont pas émergé dans les mêmes conditions ni dans le même contexte. Il faut donc prendre en compte l'histoire spécifique de chacun d'entre eux au sein de son environnement particulier. On connaît bien aujourd'hui les décalages chronologiques quant à l'apparition de ces complexes princiers, un argument essentiel qui va dans le sens de l'existence de conditions différentes d'émergence et de systèmes politiques préalables variables. Les plus anciens complexes apparaissent au Hallstatt D1 (La Heuneburg), d'autres au Hallstatt D2 (Breisach, peut-être Bourges), puis au Hallstatt D3 (Ipf, Bourges, Vix, Lyon-Vaise), enfin deux d'entre eux persistent à La Tène A (le Glauberg et Bourges). Un certain nombre de ces complexes semble avoir coexisté dans le domaine nord-alpin sur une période finalement très courte, à la fin du Hallstatt D3 ou à la transition Hallstatt D3/La Tène A. S'il est clair que la mutation politique ne s'est pas produite en même temps pour chacun d'entre eux, elle n'est pas survenue non plus dans le même contexte social et peut-être pas pour les mêmes raisons. Ce sont des différences qu'il faut prendre en compte car les systèmes politiques des complexes princiers ne semblent pas avoir été homogènes, encore moins identiques au sein du domaine nord-alpin. Quoi qu'il en soit, c'est probablement une composante exceptionnelle et forte qui a conduit ou incité un certain nombre d'entités aristocratiques à basculer dans un autre modèle politique. Cette composante pourrait résulter d'un puissant

33. SERVICE, 1962 ; JOHNSON et EARLE, 2000.

34. KRAUSSE, 1999, p. 354-355.

35. PAULI, 1988.

36. BUCHSENSCHUTZ, 2007, p. 194-195.

réseau économique, constitué dès le Hallstatt D1 autour d'une entité particulièrement bien placée géographiquement comme la Heuneburg, sur le Danube. Ce réseau se serait progressivement étoffé, invitant des entités territoriales périphériques ayant la main sur de riches ressources de minerai et de produits agricoles, bien implantées elles aussi sur des voies de communication stratégiques. Pour les nouvelles entités intégrant le réseau économique d'échanges à longue distance, l'enrichissement des élites a pu être très rapide. Des agglomérations comme la Heuneburg ou Bourges ont pu alors se développer grâce à une production agricole et/ou artisanale soutenue, associée à une augmentation substantielle de l'extraction des minerais de fer<sup>37</sup>. Une telle stimulation de la production implique un renforcement exponentiel des moyens humains. Si les ressources humaines qualifiées font défaut dans une communauté, elles nécessitent un recrutement externe sous différentes formes, l'esclavage n'étant pas exclu. L'introduction de nouvelles populations dans la communauté, en l'occurrence pour augmenter la productivité économique, constitue un scénario possible de la formation d'un système étatique<sup>38</sup>. En effet, dans différents endroits du monde et à différentes époques (Égypte, Mésopotamie, Chine, Mésoamérique), on peut observer que là où des nucléons urbains se développent rapidement, leur croissance ne peut pas uniquement être expliquée par la démographie de la population villageoise pré-existante<sup>39</sup>. Si ce n'est pas la démographie, il ne peut s'agir que d'afflux de populations venant s'établir à titre individuel ou en groupes plus ou moins nombreux. Si les nouveaux arrivants n'ont pas de relations de parenté avec les populations autochtones, cela implique, pour qu'ils s'installent, l'existence de processus sociaux d'adoption ou d'homologation des étrangers. Ces processus peuvent aboutir à des résultats très différents : soit les autochtones intègrent les nouveaux venus comme s'ils étaient des parents (si ce sont des migrants individuels, ce type d'intégration est plus simple), soit ils les placent dans une situation de dépendance. Dans le second cas, plus probable s'il s'agit de grands groupes, les autochtones peuvent fonder des relations de subordination et/ou de patronage auxquelles les nouveaux arrivants doivent se soumettre. Des hiérarchies sociales peuvent alors apparaître, différenciant voire opposant des groupes qui n'ont pas de lien de parenté. Les relations sociales entre groupes peuvent devenir conflictuelles, ou non. Si un groupe social prédomine sur les autres de manière permanente, régule les conflits entre les groupes, les conditions deviennent alors socialement favorables à l'émergence de l'État. Ce modèle explique la formation de villes par la convergence de groupes de provenances diverses (des trames parentales différentes) aboutissant à une composition sociale hétérogène.

Le Glauberg est pour le moment le seul complexe princier qui fournit des arguments en faveur de ce scénario. En effet, les analyses ADN et multi-isotopes publiées en 2014 par Corina Knipper et son équipe ont apporté des données nouvelles et fondamentales sur la composition sociale des populations du Glauberg<sup>40</sup>. Les chercheurs ont étudié les restes humains de l'une des sépultures princières du Glauberg

---

37. AUGIER et KRAUSZ, à paraître.

38. KRAUSZ, 2016, p. 306.

39. CAMPAGNO, 1998 ; 2012.

40. KNIPPER *et al.*, 2014.

(tumulus 1) mais aussi ceux de 26 individus inhumés dans des silos du *Klause II*<sup>41</sup>. Cette étude avait pour objectif la détermination d'éventuelles différences sociales entre les individus du tumulus et des silos ainsi que l'identification de leur origine géographique. Les chercheurs ont pu établir que le prince de la tombe 1 (tumulus 1) a bénéficié d'un régime alimentaire de qualité, particulièrement riche en protéines animales. La composition isotopique de son émail dentaire est caractéristique de la zone d'étude, cependant les données sur les isotopes du strontium montrent qu'il n'est probablement pas né au Glauberg mais dans une région proche. L'ADN des individus inhumés dans les silos du *Klause II*, hommes, femmes et enfants ne montre aucune relation génétique avec celui du prince du tumulus 1. De même, les analyses n'ont pas établi de relations de parenté entre les femmes et les enfants inhumés dans les silos, il semblerait donc que ces individus appartenaient à des familles différentes<sup>42</sup>. Au contraire du prince, les individus inhumés dans les silos ont eu un régime pauvre en protéines animales, basé essentiellement sur le millet. Leurs squelettes présentent de nombreuses lésions articulaires, révélant un mode de vie intense et physiquement stressant. Les rapports isotopiques du strontium suggèrent que ces individus avaient des liens avec la région occidentale de la Wetterau. Les analyses montrent ainsi que s'ils ne sont pas nés au Glauberg, ils y ont vécu et y sont morts. Ces individus physiquement altérés peuvent être considérés comme des personnes de statut inférieur, peut-être des esclaves. Leur inhumation en silos, hors de sépultures conventionnelles est un argument supplémentaire qui plaide en faveur de leur mort loin de leur communauté d'origine, loin de leurs parents qui auraient pu normalement organiser leur inhumation. Nous avons ainsi au Glauberg un sérieux indice de la présence d'esclaves au service des élites à La Tène A. L'existence d'une main-d'œuvre servile à l'âge du Fer, souvent soupçonnée mais rarement démontrée<sup>43</sup>, ouvre des perspectives nouvelles sur les systèmes politiques qui ont pu exister dans les sociétés princières. Elle s'accorde bien avec la réalité d'une stratification sociale, en l'occurrence de niveaux sociaux sans relations de parenté qui ont pu coexister au sein du complexe princier. La mise en évidence de la stratification sociale expliquerait également l'existence de quartiers d'habitat cloisonnant des populations de niveaux différents, par corps de métier, lignages familiaux ou origine ethnique par exemple. Les analyses multi-isotopiques réalisées au Glauberg apportent des données fondamentales car elles laissent envisager que des populations serviles ont pu être recrutées dans les complexes princiers pour augmenter rapidement et à moindre coût la production de richesses agricoles, minières ou industrielles.

En marge des populations serviles, les complexes princiers devaient attirer d'autres catégories de populations qui travaillaient pour les princes ou pour leur propre compte comme on le soupçonne à Bourges à La Tène A. Ces populations

41. La parcelle *Klause II*, située à 200 m à l'est du tumulus 1, a été fouillée par les archéologues de l'université de Mayence au début des années 2000. Les individus inhumés dans les silos sont contemporains des sépultures princières, soit de la deuxième moitié du V<sup>e</sup> s. av. J.-C. : BAITINGER et HANSEN, 2012, p. 64.

42. KNIPPER *et al.*, 2014, 829.

43. ARNOLD, 1988 ; TAYLOR, 2001 ; NASH BRIGGS, 2003.

pouvaient être d'origine locale, nées à Bourges ou dans les environs, avec une parenté proche des lignages princiers ou émanant d'autres lignages. Elles pouvaient disposer de compétences spécifiques pour la production agricole ou industrielle, possédaient peut-être même un pouvoir foncier au sein du territoire du complexe. Nous n'avons pas suffisamment d'éléments archéologiques pour estimer le degré d'intégration de ces niveaux de populations dans les sociétés princières (esclaves et autres populations non serviles) : si elles sont fortement intégrées, la relation politique entre gouvernants et gouvernés est proche de l'acceptation. Moins intégrés, les gouvernés vivent sous la domination des gouvernants, une emprise qui a pu finalement conduire à l'implosion du système. En effet, les épisodes d'incendies successifs enregistrés à la Heuneburg au cours des phases IVa/1, IVa/2 et IIIa<sup>44</sup> pourraient révéler l'agitation et les tentatives de soulèvement des populations maintenues dans un état de dépendance par des princes autocratiques. Dans quel contexte ces révoltes auraient-elles pu avoir lieu ? Il est possible que les élites se soient trouvées dans l'impossibilité de gérer leurs nouvelles agglomérations qui se sont développées trop rapidement, avec des populations trop nombreuses, trop diversifiées et ingouvernables. Leur développement rapide ne leur a en effet peut-être pas permis de mettre en place une structure politique et administrative suffisamment efficace pour gérer des communautés socialement trop hétérogènes. Le mode de gouvernement des princes a pu générer des inégalités sociales de plus en plus fortes, dans un système totalitaire de plus en plus rigide. Celui-ci serait devenu insupportable pour des populations exploitées et dépendantes<sup>45</sup>.

Dans l'hypothèse d'une révolte ou d'une révolution, l'extinction du système princier pourrait donc être liée en partie à des causes internes et s'apparenterait à un refus du pouvoir en place et de son mode de fonctionnement, la société s'exprimant clairement contre l'État. Mais comment un phénomène de révolte aurait-il pu se généraliser dans l'ensemble du domaine nord-alpin, dans des royaumes indépendants les uns des autres et surtout décalés dans le temps ? En effet, le déclin est daté vers 475 av. J.-C. à la Heuneburg, vers 450 à Vix puis vers 420 à Bourges. On évoque fréquemment une conjugaison de facteurs internes et externes pour tenter d'expliquer les causes de la décadence des complexes princiers<sup>46</sup>. Parmi les facteurs externes, un affaiblissement de l'activité économique et du réseau à longue distance a pu affecter les fragiles entités princières, déstabilisant la production et dégradant les conditions de vie des populations attachées aux complexes princiers. Le déclin économique a pu précipiter les révoltes des populations qui couvaient depuis longtemps. Les princes étant affaiblis, ces soulèvements auraient débouché sur l'abolition des différents systèmes qui pouvaient exister dans le domaine nord-alpin. Cette hypothèse permet de suggérer l'implication d'un facteur externe, en l'occurrence la décomposition du réseau économique, qui aurait affecté tous les complexes princiers dans un laps de temps assez court. Bien que tous les complexes aient été touchés par cette crise dans la mesure où ils étaient dépendants du même réseau économique, les conditions de leur

44. FERNANDEZ-GÖTZ, 2014, p. 27, fig. 3.2.

45. BRUN, 2015, p. 52 ; KRAUSZ, 2016, p. 337.

46. BRUN, 2015, p. 55.

décomposition ne prennent pas les mêmes formes. La dégradation s'est étalée dans le temps en fonction de la manière dont les élites ont été capables de gérer la crise. Dans certains complexes princiers, cette crise a pu représenter l'occasion d'abolir le système politique des princes et d'en mettre un autre en place. Si certaines entités territoriales du domaine nord-alpin étaient régies par un système de royauté sacrée, l'élite aristocratique associée à la société a pu destituer le prince, accomplir le régicide puis reprendre les rênes de la communauté en mettant en place un nouveau souverain. La destruction, voire la décapitation des deux statues de Vix découvertes dans l'enclos cultuel des Herbues pourrait caractériser un acte de destitution des élites<sup>47</sup>, à la fois symbolique et réel, dans le cadre d'une royauté sacrée. D'après les données de fouille, l'abandon de l'enclos des Herbues intervient vers le milieu du v<sup>e</sup> siècle av. J.-C. ce qui correspond bien à la phase de désaffectation de la résidence princière située sur le mont Lassois<sup>48</sup>. La destruction de plusieurs statues à l'effigie des princes laténiens du Glauberg peut révéler un phénomène rituel et politique analogue émanant d'une monarchie sacrée. En effet, à l'exception de la statue presque complète dotée des mêmes parures et coiffée que le prince inhumé dans le tumulus 1, quatre autres statues de même type ont été réduites en miettes à la fin de La Tène A<sup>49</sup>.

Quelle que soit la manière de reprendre le contrôle des mains du pouvoir, c'est à ce moment que peuvent se situer le retour et l'expression des sociétés contre l'État dans certains complexes princiers. C'est peut-être le cas à Bourges où les artisans pourraient avoir repris le contrôle du complexe à La Tène A après la chute des princes<sup>50</sup>. La situation de Bourges, évoquée par les données archéologiques disponibles pour La Tène A, ne peut pas être considérée comme un cas général applicable à tous les complexes princiers. Il est plus probable que chaque centre aristocratique détenait une totale indépendance politique, une autonomie et une souveraineté territoriale qu'ils avaient déjà avant l'apparition du phénomène princier. En revanche, ils étaient tous dépendants, à des degrés divers, d'un réseau économique qui a pu être activé et contrôlé par l'un d'entre eux. Au moment de la désintégration de ce réseau, chaque communauté a réglé ses problèmes internes comme elle a pu, dans la violence ou dans la concertation, certains profitant peut-être de l'occasion pour revenir à la situation politique précédente, privilégiant un modèle social moins inégalitaire et surtout un retour au contrôle des élites par le corps social.

## Conclusion

Le système des complexes princiers n'aura été qu'une brève tentative de changement politique, une expérience violente qui n'a pas su se maintenir dans le temps. Elle correspond à un processus étatique que les élites hallstattiennes ont tenté de mettre en place, peut-être en regard de modèles dont elles avaient nécessairement

47. MEGAW, 2003.

48. CHAUME *et al.*, 2007 ; CHAUME et REINHARDT, 2013.

49. FREY et HERRMANN, 1997.

50. KRAUSZ, 2016, p. 334 ; AUGIER et KRAUSZ, à paraître.

connaissance et avec lesquels elles ont été en contact plus ou moins directement, en Italie du Nord et en Grèce. Cette tentative de changement politique a entraîné l'apparition tout aussi éphémère de formes urbaines, peut-être pas dans tous les complexes princiers mais assurément dans certains d'entre eux<sup>51</sup>. Mais la société contre l'État semble avoir été plus forte que le pouvoir des élites. En effet, après cet épisode, aucune forme étatique n'est réapparue en Europe continentale avant le III<sup>e</sup> siècle av. J.-C. L'État demeure un modèle de gouvernement parmi d'autres et les communautés de l'âge du Fer ne l'ont visiblement pas considéré, ni comme un idéal ni comme une perfection politique. Dans le cas contraire, des systèmes étatiques auraient vu le jour un peu partout en Europe continentale dès le début de l'âge du Fer. Cela ne s'est pas produit, non pas parce que les communautés protohistoriques n'étaient pas prêtes ou trop archaïques, mais parce que leur idéologie et leur représentation du monde les ont conduites vers des systèmes politiques moins centralisés et qui ne remettaient pas en cause le contrôle des élites par le corps social.

À travers le concept de la société contre l'État, j'ai tenté de montrer dans cet essai qu'une idéologie de l'État se dessine au cours de l'âge du Fer. Dans le domaine nord-alpin, la première tentative étatique hallstattienne s'est appuyée sur deux piliers, un réseau économique et un modèle politique. Si le premier semble avoir fonctionné de manière efficace et plutôt stable dans le temps, le second, précaire et fragile n'a pas pu empêcher la désintégration du système dans son ensemble. L'histoire de l'âge du Fer européen montre qu'un pas vers la complexification sociale a été franchi à la fin du Hallstatt dans le domaine nord-alpin. Mais l'expérience étatique n'a pas été poussée jusqu'au bout par les élites aristocratiques car le corps social s'est interposé pour interrompre le processus de monopolisation du pouvoir. S'exprimant clairement contre l'État, la société a dû lutter pour défaire ce modèle politique, supprimer les leaders et revenir à un modèle politique antérieur. À la suite de cette tentative éphémère et violente, plusieurs générations auront été nécessaires pour que l'État s'implante en Gaule. Il résulte finalement d'un changement idéologique radical qui s'incarne dans certaines *civitates* de la fin de l'âge du Fer, mais sans doute pas dans toutes en même temps. Au I<sup>er</sup> siècle av. J.-C., les États gaulois sont capables d'imposer des niveaux de contrôle économiques et politiques, le maillon fondamental du réseau étant l'*oppidum*. De nombreuses zones d'ombre restent à éclaircir, en particulier le rôle moteur des réseaux économiques qui ont pu faire et défaire, entraîner ou précipiter la chute de systèmes politiques complexes plusieurs fois au cours de l'âge du Fer.

Sophie Krausz  
Maître de conférences HDR, Protohistoire européenne,  
UMR 5607 Ausonius  
Université de Bordeaux Montaigne  
Esplanade des Antilles, 33607 PESSAC, France

---

51. BRUN et CHAUME, 2013, p. 342.



FIG. 1. Carte des complexes princiers dans le domaine nord-alpin (d'après BRUN et CHAUME, 2013, p. 329, fig. 5).

## BIBLIOGRAPHIE

- ARNOLD, 1988 : Arnold, Bettina, « Slavery in late prehistoric Europe: recovering the evidence for social structure in Iron Age society », in Blair Gibson D., Geselowitz M. N. (dir.), *Tribe and Polity in Late Prehistoric Europe. Demography, Production, and Exchange in the Evolution of Complex Social Systems*, New York, Plenum Press, 1988, p. 179-192.
- AUGIER, 2012 : Augier, Laurence, *Étude des productions céramiques de l'âge du Fer dans le Berry, du Hallstatt C à La Tène B2/C1. Des hommes et des pots*, Paris 1 – Panthéon Sorbonne, 2012.
- AUGIER *et al.*, 2009 : Augier, Laurence, Baron, Anne, Filipini, Anne, Milcent, Pierre-Yves, Pescher, Benoît, Salin, Maryline, « Les activités artisanales de la fin du VI<sup>e</sup> et du V<sup>e</sup> s. av. J.-C. attestées sur le site de Bourges (Cher) », in Buchsenschutz *et al.* (dir.), *L'Âge du fer dans la boucle de la Loire : les Gaulois sont dans la ville*, actes du XXXII<sup>e</sup> colloque de l'AFEAF, Bourges, 1<sup>er</sup>-4 mai 2008, Supplément à la Revue archéologique du centre de la France, 35, Tours, Fédération pour l'édition de la Revue archéologique du Centre de la France, 2009, p. 39-66.
- AUGIER et KRAUSZ, 2012 : Augier, Laurence, Krausz, Sophie, « Du complexe princier à Poppidum : les modèles du Berry », in Sievers S. et Schönfelder M. (dir.), *Die Frage der Protourbanisation in der Eisenzeit. La question de la proto-urbanisation à l'âge du Fer*, Akten des 34. internationalen Kolloquiums der AFEAF vom 13.-16. Mai 2010 in Aschaffenburg, (Koll. Vor- u. Frühgeschichte, 16), 2012, p. 167-192.
- AUGIER *et al.*, 2012 : Augier, Laurence, Buchsenschutz, Olivier, Durand, Raphaël, Filipini, Anne, Germinet, David, Maçon, Philippe, Pauly, Sébastien, Pescher, Benoît, Ralston, Ian, Roure, Réjane, Salin, Maryline, Tichit, Anne, Vannière, Boris, *Un complexe princier à l'âge du Fer : le quartier artisanal de Port Sec sud à Bourges (Cher) ; vol. 1 : Analyse des structures et du mobilier ; vol. 2 : Description des structures*, 41<sup>e</sup> Supplément à la Revue archéologique du Centre de la France, Bourges, Bourges plus, service d'archéologie préventive, 2012 (collection Bituriga).
- AUGIER et KRAUSZ, à paraître : Augier, Laurence, Krausz, Sophie, « Le complexe princier de Bourges : nouvelles perspectives sur la chronologie et le territoire », in Brun P., Chaume B., Sachetti F. (dir.), *Vix et le phénomène princier*, Colloque international de Châtillon-sur-Seine, 26-28 octobre 2016, à paraître.
- BAITINGER et HANSEN, 2012 : Baitinger, Holger, Hansen, Leif, « Nouvelles recherches sur le site princier du Glauberg (Wetteraukreis, Hesse) », in Sievers S., Schönfelder M. (dir.), *Die Frage der Protourbanisation in der Eisenzeit – La question de la proto-urbanisation à l'âge du Fer*, Akten des 34. internationalen Kolloquiums der AFEAF vom 13.-16. Mai 2010 in Aschaffenburg, (Koll. Vor- u. Frühgeschichte, 16), 2012, p. 57-68.
- BRUN, 2015 : Brun, Patrice, « L'évolution en dents de scie des formes d'expression du pouvoir durant l'âge du Fer en Europe tempérée », in Belarte M. C., Garcia D., Sanmartí J. (dir.), *Les estructures socials protohistòriques a la Gàllia i a Ibèria Homenatge a Aurora Martín i Enriqueta Pons*, Actes de la VII Reunió Internacional d'Arqueologia de Calafell, Calafell, del 7 al 9 de març de 2013, Barcelone, Departament de Prehistòria, Història Antiga i Arqueologia de la Universitat de Barcelona, 2015, p. 49-59.

- BRUN et CHAUME, 2013 : Brun, Patrice, Chaume, Bruno, « Une éphémère tentative d'urbanisation en Europe centre-occidentale durant les VI<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> siècles av. J.-C. ? », *Bulletin de la Société préhistorique française*, 110, 2, 2013, p. 319-349.
- BRUN et CHAUME, 2018 : Brun, Patrice, Chaume, Bruno, 2018, « Les principautés celtiques du premier âge du Fer », in Guilaine J., Garcia D. (dir.), *La Protohistoire de la France*, Paris, Hermann, 2018, p. 374-388.
- BRUN et RUBY, 2008 : Brun, Patrice, Ruby, Pascal, *L'Âge du fer en France : premières villes, premiers États celtiques*, Paris, La Découverte, 2000.
- BUCHSENCHUTZ, 2007 : Buchsenschutz, Olivier, *Les Celtes de l'âge du fer*, Paris, Armand Colin, 2007.
- CAMPAGNO, 1998 : Campagno, Marcelo, « Pierre Clastres y el surgimiento del estado. Veinte años despues », *Boletín de Anthropologia Americana*, 33, 1998, p. 101-113.
- CAMPAGNO, 2012 : Campagno, Marcelo, « Pierre Clastres et le problème de l'Etat », *Revue du MAUSS permanente*, 3 janvier 2012, En ligne : [www.journaldumauss.net/?Pierre-Clastres-et-le-probleme-de](http://www.journaldumauss.net/?Pierre-Clastres-et-le-probleme-de)
- CHAUME, à paraître : Chaume, Bruno, « Vix: the temptation of the City », in Zamboni L., Fernández-Götz M., Metzner-Nebelsick C. (dir.), *Crossing the Alps: early Urbanism between Northern Italy and Central Europe (900-400 BC)*, Acts of the International Conference of Milan (29-30 March 2019), à paraître.
- CHAUME et MORDANT, 2011 : Chaume, Bruno, Mordant, Claude (dir.), *Le Complexe aristocratique de Vix : nouvelles recherches sur l'habitat, le système de fortification et l'environnement du mont Lassois*, Dijon, Art et patrimoine, 2011.
- CHAUME *et al.*, 2007 : Chaume, Bruno, Reinhard, Walter, Wustrow, Gertrud, « Les dépôts de l'enclos culturel hallstattien de Vix », *Bulletin de la Société préhistorique française*, 104, 2, 2007, p. 343-367.
- CHAUME et REINHARD, 2011 : Chaume, Bruno, Reinhard, Walter, « Les statues du sanctuaire de Vix-Les Herbues dans le contexte de la statuaire anthropomorphe hallstattienne », in Gruat P., Garcia D. (dir.), *Stèles et statues du début de l'âge du Fer dans le Midi de la France (VIII<sup>e</sup>-IV<sup>e</sup> s. av. J.-C.) : chronologies, fonctions et comparaisons*, Actes de la table ronde de Rodez, *Documents d'archéologie méridionale*, 34, p. 293-310.
- CHAUME *et al.*, (sous presse) : Chaume, Bruno, Cheetham, Paul, Komp, Rainer, Lüth, Friedrich, Pertlweiser, Thomas, Reinhardt, Walter, Urban, Otto-Helmut, Weissl, Michael, « Vix (Côte-d'Or) et l'émergence des principautés celtiques : l'hypothèse portuaire et le concept de port of trade », in Mouchard J. (dir.), *Les Ports romains dans l'arc atlantique et les eaux intérieures*, actes du colloque international d'archéologie portuaire, Nantes, 21-22 juin 2018, *Gallia*, 77-2, sous presse.
- CLASTRES, 1972 : Clastres, Pierre, *Chronique des Indiens Guayaki ce que savent les Aché, chasseurs nomades du Paraguay*, Paris, Plon, 1972.
- CLASTRES, 1974 : Clastres, Pierre, *La Société contre l'État*, Paris, Éditions de Minuit, 1974.
- DEMOULE, 2019 : Demoule, Jean-Paul, « Préface, diaboliques céréales », in Scott J. C., *Homo domesticus : une histoire profonde des premiers États*, Paris, La Découverte, 2019, p. I-XVIII.
- DURKHEIM, 1893 : Durkheim, Émile, *De la division du travail social, étude sur l'organisation des sociétés supérieures*, Paris, F. Alcan, 1893.

- EVANS-PRITCHARD, 1968 : Evans-Pritchard, Edward Evan, *Les Nuer : description des modes de vie et des institutions politiques d'un peuple nilote*, Paris, Gallimard, 1968.
- FERNÁNDEZ-GÖTZ, 2014 : Fernández-Götz, Manuel, « Understanding the Heuneburg: A Biographical Approach », in Fernández-Götz M., Wendling H., Winger K. (dir.), *Paths to Complexity – Centralisation and Urbanisation in Iron Age Europe*, Oxford, Oxbow Books, 2014, p. 24-34.
- FORTES et EVANS-PRITCHARD, 1940 : Fortes, Meyer, Evans-Pritchard, Edward Evan, *African Political Systems*, London, Published for the International Institute of African languages & cultures by the Oxford University Press, 1940.
- FREY et HERRMANN, 1997 : Frey, Otto-Hermann, Herrmann, Fritz-Rudolf, « Ein frühkeltischer Fürstengrabbügel am Glauberg im Wetteraukreis, Hessen, Bericht über die Forschungen 1994-1996 », *Germania*, 75, 1997, p. 459-550.
- GELLNER, 2003 : Gellner, Ernest, *Les Saints de l'Atlas*, Saint-Denis, Bouchène, 2003.
- JOHNSON et EARLE, 2000 : Johnson, Allen, Earle, Timothy, *The Evolution of Human Societies: from Foraging Group to Agrarian State*, Stanford University Press, 2000.
- KIMMIG, 1969 : Kimmig, Wolfgang, « Zum Problem späthallstattischer Adelsitze », in Otto K. H., Hermann J. (dir.), *Siedlung, Burg und Stadt: Studien zu ihren Anfängen, Festschrift für Paul Grimm*, Berlin, Akademie Verlag, (Schriften der Sektion für Vor- und Frühgeschichte, 25), 1969, p. 95-113.
- KNIPPER *et al.*, 2014 : Knipper, Corina, Meyer, Christian, Frauke, Jacobi, Roth, Christina, Fecher, Marc, Stephan, Elisabeth, Schatz, Kristine, « Social differentiation and land use at an Early Iron Age “princely seat”: bioarchaeological investigations at the Glauberg (Germany) », *Journal of Archaeological Science*, 41, supplement C, 2014, p. 818-835.
- KRAUSSE, 1999 : Krausse, Dirk, « Der „Keltenfürst“ von Hochdorf: Dorfältester oder Sakralkönig? Anspruch und Wirklichkeit der sogenannten kulturanthropologischen Hallstatt-Archäologie », *Archäologische Korrespondenzblatt*, 29, 1999, p. 339-358.
- KRAUSSE *et al.*, 2016 : Krausse, Dirk, Fernández-Götz, Manuel, Hansen, Leif, Kretschmer, Inga, *The Heuneburg and the Early Iron Age Princely Seats: First Towns North of the Alps*, Budapest, Archaeolingua, 2016.
- KRAUSZ, 2016 : Krausz, Sophie, *Des premières communautés paysannes à la naissance de l'État dans le Centre de la France : 5000-50 a.C.*, Bordeaux, Ausonius Éditions, 2016 (Scripta antiqua 86).
- KRAUSZ, 2020 : Krausz, Sophie, « Le modèle politique des Bituriges », in Pierrevelcin G., Kysela J., Fichtl S. (dir.), *Unité et diversité du monde celtique*, actes du 42<sup>e</sup> colloque international de l'AFEAF, Prague (République tchèque), 10-13 mai 2018, AFEAF 2, 2020, p. 285-300.
- Kurz, 2010 : Kurz, Siegfried, « Zur Genese und Entwicklung der Heuneburg in der späten Hallstattzeit », in Krausse D. (dir.), *Fürstensitze und Zentralorte der frühen Kelten*, Abschlusskolloquium des DFG-Schwerpunktprogramms 1171 in Stuttgart, 12.-15. Oktober 2009, Forschungen und Berichte zur Vor- und Frühgeschichte in Baden-Württemberg, Band 120, 2010, p. 239-256.
- LÉVI-STRAUSS, 1958 : Lévi-Strauss, Claude, *Anthropologie structurale*, Paris, Plon, 1958.
- MEGAW, 2003 : Megaw, John Vincent Stanley, « Celtic foot(less) soldiers? An iconographic note », *Gladius*, 23, 2003, p. 61-70.

- NASH BRIGGS, 2003 : Nash Briggs, Daphne, « Metals, salt, and slaves: economic links between Gaul and Italy from the eighth to the late sixth centuries BC », *Oxford Journal of Archaeology*, 22, 2003, p. 243-259.
- PAULI, 1988 : Pauli, Ludwig, « Zu Gast bei einem keltischen Fürsten », *Mitteilungen der Anthropologischen Gesellschaft in Wien*, 118/119, 1988-1989, p. 291-303.
- RALSTON, 2010 : Ralston, Ian, « Fragile States in Mid-first Millennium BC Temperate Western Europe? The View from Bourges », *Social Evolution & History*, 9, 2, 2010, p. 70-92.
- RALSTON, à paraître : Ralston, Ian, « Bourges-Avaricum: a western example of a princely complex of c. 500 BC in the heart of France », in Zamboni L., Fernández-Götz M., Metzner-Nebelsick C. (dir.), *Crossing the Alps: early Urbanism between Northern Italy and Central Europe (900-400 BC)*, Acts of the International Conference of Milan (29-30 March 2019), à paraître.
- ROURE, 2012 : Roure, Réjane, « Les importations d'amphores et de céramiques à pâte claire massaliètes de Port Sec sud », in Augier L. et al., *Un complexe princier à l'âge du Fer : le quartier artisanal de Port Sec sud à Bourges (Cher), vol. 1 : Analyse des structures et du mobilier*, 41<sup>e</sup> Supplément à la Revue Archéologique du Centre de la France, Bourges Plus/FERACF, 2012, (coll. Bituriga), p. 52-61.
- SCOTT, 2019 : Scott, James C., *Homo domesticus : une histoire profonde des premiers États*, Paris, La Découverte, 2019.
- SERVICE, 1962 : Service, Elman Rogers, *Primitive Social Organization an Evolutionary Perspective*, New York, Random House, 1962.
- TAYLOR, 2001 : Taylor, Timothy, « Believing the Ancients: Quantitative and Qualitative Dimensions of Slavery and the Slave Trade in Later Prehistoric Eurasia », *World Archaeology*, 33, 1, 2001, p. 27-43.
- TESTART, 2004a : Testart, Alain, *La Servitude volontaire, 1. Les morts d'accompagnement*, Paris, Errance, 2004.
- TESTART, 2004b : Testart, Alain, *La Servitude volontaire, 2. L'origine de l'État*, Paris, Errance, 2004.
- TICHIT, 2012 : Tichit, Anne, « La céramique attique », in Augier L. et al., *Un complexe princier à l'âge du Fer : le quartier artisanal de Port Sec sud à Bourges (Cher), vol. 1 : Analyse des structures et du mobilier*, Bourges Plus/FERACF, 41<sup>e</sup> Supplément à la Revue Archéologique du Centre de la France, 2012, (coll. Bituriga), p. 61-70.
- VERGER, 2015 : Verger, Stéphane, « La polarisation de l'Europe hallstattienne et la constitution des grands ensembles politiques », in Buchsenschutz O. (dir.), *L'Europe celtique à l'âge du Fer (VIII<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> siècles)*, Paris, PUF, (Nouvelle Clio), 2015, p. 108-127.